

Saint-Tite, le 12 mars 2026

À : Tous les maires de la MRC de Mékinac

Mesdames, Messieurs,

Prenez avis, par la présente, qu'aura lieu mercredi le dix-huitième jour de mars deux mille vingt-six (18/03/2026) à compter de dix-neuf heures (19 h) au centre administratif situé au 560, rue Notre-Dame à Saint-Tite, une séance ordinaire des membres du Conseil de la MRC de Mékinac afin de prendre en considération les sujets mentionnés au présent avis.

1 ADMINISTRATION
1.1 Adoption de l'ordre du jour
1.2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2026
1.3 Adoption des comptes à payer incluant les dépenses autorisées par délégation
1.4 Correspondance
1.4.1 Appui à la municipalité de Sainte-Thècle : Demande de modification au guide TECQ 2024-2028 concernant le rechargement granulaire
1.4.2 Dépôt de la correspondance
1.5 Motion de félicitations à des athlètes de Mékinac
1.6 Autorisation de signature – Agrandissement du bâtiment administratif
2 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
2.1 Fonds régions et ruralité (FRR) : Volet 2 et 3 - Développement territorial et Vitalisation
2.1.1 Adoption du cadre d'intervention pour la vitalité du territoire 2025-2027
2.2 Fonds régions et ruralité (FRR) - Volet 4 : Vitalisation
2.2.1 Approbation des recommandations du comité technique
2.3 Approbation des recommandations du Comité d'investissement commun (CIC)

2.4 Partenariat pour la soirée des Gens de Terre et de Saveurs 2026
3 TRANSPORT
3.1 Dépôt du projet de modernisation du transport de la MRC
4 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
4.1 Résolution de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes sur le territoire de la MRC de Mékinac
4.2 Avis de conformité du règlement numéro 2026-619-1 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments patrimoniaux municipalité de Lac-aux-Sables
4.3 Avis de conformité du règlement numéro 594-UR-2025 modifiant le règlement de zonage de la municipalité de Grandes-Piles
4.4 Avis de conformité : ville de Saint-Tite
4.4.1 Règlement numéro 563-2026 relatif à l'occupation et l'entretien des bâtiments
4.4.2 Règlement de zonage numéro 552-2025
4.5 Nomination des membres du Comité consultatif agricole
5 TERRITOIRES NON ORGANISÉS DE LA MRC DE MÉKINAC
5.1 Adoption du règlement numéro 2026-203 relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments dans les Territoires non organisés
6 Affaires nouvelles
7 Question de l'assemblée
8 Levée de l'assemblée

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à la présente et vous prie d'agréer, Madame, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Nathalie Groleau
Directrice générale et greffière-trésorière